

« MAI À VÉLO » RELEVEZ LE CHALLENGE EN PAYS BIGOUDEN SUD

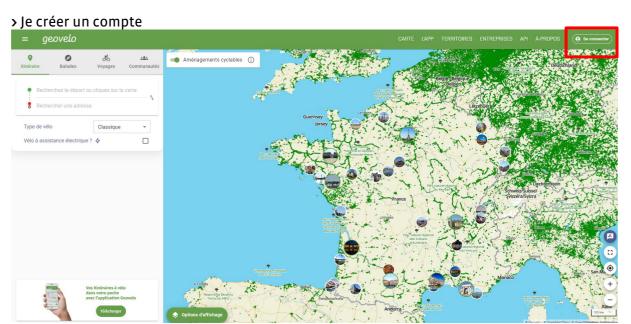


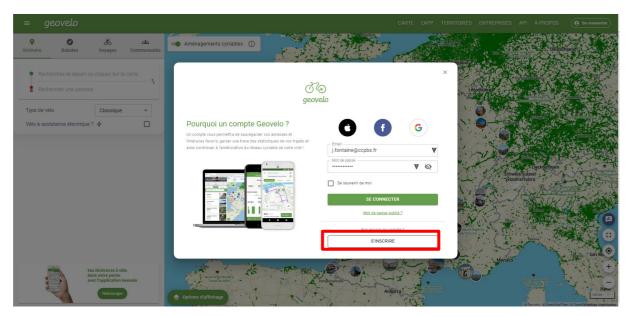
Fiche pratique - participation au challenge

Si je n'ai pas de compte géovélo

> Je me connecte à Géovélo :

 $\underline{https://geovelo.fr/fr/route?bike-type=own\&c=1.500550\%2C47.008249\&e-bike=false\&z=5.42}$





WWW.CCPBS.FR / OND ANO / DOA / OND AND / DOA /

Lorsque j'ai créé mon compte ou que j'ai déjà un compte géovélo

- > Je reçois le lien pour participer au challenge :
 - Le challenge « Pays Bigouden Sud » :
 - o Je m'inscris via géovélo:

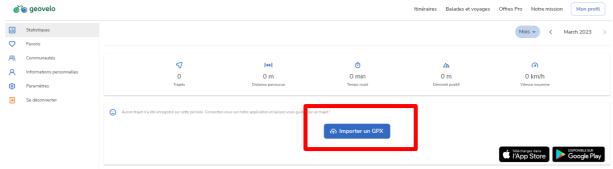
https://www.geovelo.fr/communities/invites/BKOLGVU;

- Je remplis le formulaire de la CCPBS pour l'animation et le bilan du challenge : https://framaforms.org/mai-a-velo-2023-pays-bigouden-sud-1678704008;
- Le challenge « nom du challenge choisis par l'entreprise » : lien à insérer par l'employeur ;
- > Je télécharge l'application Géovélo sur mon smartphone. Je me connecte via les identifications et mot de passe que j'ai choisis en créant mon compte.

> Je comptabilise mes trajets via l'application : lancement de l'enregistrement du trajet via le bouton rouge, possibilité de faire remonter des incidents via le bouton orange.



> Je comptabilise mes trajets via une autre application (strava, garmin...) : je télécharge mes tracés gpx issue de ces applications sur géovélo :



> Interface de l'application

Retrouvez les communautés auxquelles vous appartenez via l'onglet « communauté »



Vous pouvez régler vos paramètres via l'icône paramètre sur l'onglet « profil »



Retrouvez vos kilomètres parcourus dans l'onglet « profil »



Réglez vos paramètres

